

POUR UNE SUISSE SANS ÉLEVAGE INTENSIF

Les animaux d'élevage, comme tous les êtres vivants, ont la capacité de ressentir la souffrance. Au sein des élevages intensifs, ils ne sont pourtant pas traités comme tels, mais comme des marchandises. Entassés par milliers dans des halles, très peu d'entre eux peuvent sortir en plein air. L'initiative pose les jalons d'une agriculture tournée vers l'avenir pour le bien-être des animaux, des humains et de l'environnement.

UN OUI À L'INITIATIVE GARANTIT

- que le bien-être des animaux ne soit plus un luxe
- que chaque animal ait suffisamment de place
- que tous les animaux puissent sortir en plein air
- que les fermes traditionnelles seront protégées
- une agriculture tournée vers l'avenir

Le respect et le bien-être des animaux sont une évidence : la vie sous toutes ses formes doit passer avant les intérêts économiques !



**Lauriane
GILLIÉRON**
Comédienne

Agir pour contrer le réchauffement climatique et la perte de biodiversité implique des changements dans nos façons de produire et de consommer.



**JULIA
STEINBERGER**
Chercheuse
(co-autrice du 6^e rapport d'évaluation du GIEC)

LES ANIMAUX ONT BESOIN DE VOUS !

Le 25 septembre, nous avons la chance unique d'abolir l'élevage intensif en Suisse. **Ne la manquons pas !**

Chaque voix compte : votez OUI aujourd'hui et transmettez votre bulletin de vote sans plus attendre !

VOICI COMMENT
NOUS SOUTENIR



Oui à une initiative pragmatique qui assure des conditions de vie dignes aux animaux d'élevage et met sur pied d'égalité la production suisse avec celle venant de l'étranger.

CHRISTOPHE CLIVAZ
Conseiller national VS



CONDITIONS ACTUELLES

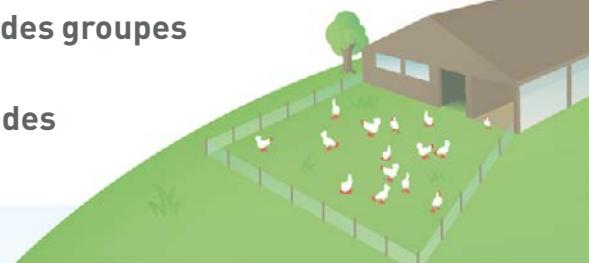
- Plus de 80 mio. d'animaux abattus chaque année en Suisse.
- 9 animaux sur 10 ne sortent en plein air que le jour de leur abattage.
- Jusqu'à 27 000 animaux peuvent vivre entassés dans un seul bâtiment.
- L'espace disponible par poulet correspond à la surface d'une page A4.
- 10 cochons doivent se partager l'espace équivalent à une place de parking.

OUI 
elevage-intensif.ch

25 SEPTEMBRE 2022

NOS REVENDICATIONS

- Détenzione et soins respectueux des animaux**
- Sortie en plein air**
- Abattage le moins douloureux possible**
- Taille maximale des groupes par bâtiment**
- Réglementation des importations**



QUESTIONS ET RÉPONSES

À quoi ressemble l'élevage intensif en Suisse ?

- En Suisse, jusqu'à 27 000 animaux peuvent être détenus dans une halle d'engraissement. De nombreux animaux vivent dans des étables austères et étroites. Ils n'ont la plupart du temps pas droit aux sorties en plein air (ou très peu).
- Dans le cas des élevages de poulets d'engraissement, 44 % d'entre eux vivent dans des exploitations qui détiennent plus de 12 000 animaux en même temps.

Comment se fait-il que la loi sur la protection des animaux ne soit pas assez stricte ?

- La loi sur la protection des animaux permet actuellement de détenir des animaux à l'intérieur d'un bâtiment durant toute leur vie. Seuls 12 % des animaux d'élevage peuvent sortir en plein air durant leur vie.
- Dans le cas des élevages de poulets d'engraissement, il est considéré comme normal que 4 % des animaux meurent prématurément, c'est-à-dire avant d'être emmenés à l'abattoir. Aujourd'hui, cela reste tout à fait dans le cadre légal.

Que se passera-t-il avec les produits issus d'élevages intensifs étrangers ?

- L'initiative demande que les produits importés satisfassent aux nouvelles normes suisses. Cela protège non seulement les animaux, mais aussi l'agricul-

ture contre les produits issus de l'étranger dont la production est bas de gamme et cruelle pour les animaux.

Est-ce que les prix des produits d'origine animale vont changer ?

- Le Conseil fédéral estime que les prix des produits d'origine animale pourraient augmenter de 5 à 20 %.
- Le bien-être animal doit être une évidence, et non un luxe. Actuellement, les prix des produits labellisés sont artificiellement élevés. Après l'acceptation de l'initiative, les produits respectueux des animaux deviendraient le standard minimal.

Comment est-ce que les exploitations feront face à ces changements ?

- Selon le Conseil fédéral, la grande majorité des élevages suisses ne seront pas concernés par l'initiative.
- Ces changements doivent être soutenus par la société et la politique. La période de transition de 25 ans donne suffisamment de temps aux exploitations concernées pour se préparer à ces changements.

Plus de réponses sur l'initiative :

elevage-intensif.ch/questions-et-reponses

DU CÔTÉ DE L'AGRICULTURE

Je soutiens l'initiative contre l'élevage intensif pour assurer un futur aux prochaines générations. On ne peut plus continuer à exploiter la nature et les animaux. Offrons un avenir enviable à notre terre, aux générations futures et aux animaux.



MARION BRAHIER

Éleveuse du canton du Jura

Nous avons besoin d'un élevage ancré dans la terre et qui en prenne soin. Les personnes qui souhaitent manger des produits d'origine animale devraient le faire en connaissance de cause et payer le juste prix.



FRITZ SAHLI

Éleveur du canton de Berne

Des circuits courts, des nappes phréatiques propres, une moins grande dépendance vis-à-vis de l'étranger : c'est ma vision du futur. Autant de bonnes raisons de dire OUI à l'initiative.



ALFRED SCHÄDELI

Éleveur du canton de Zurich

OUI 
elevage-intensif.ch

25 SEPTEMBRE 2022

OUI à l'initiative contre l'élevage intensif
8000 Zurich | info@elevage-intensif.ch
IBAN: CH75 0900 0000 1564 4786 5